

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE LOCAUX

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER EN LIGNE

- Plan détaillé des locaux affectés à l'établissement et de tout terrain destiné à recevoir les élèves, indiquant au moins la dimension de chacune des surfaces et leur destination,
- Soit un justificatif du dépôt de la demande d'autorisation prévue aux articles [L.122-3](#) du code de la construction et de l'habitat (ERP),
- Soit l'autorisation d'ouverture de l'ERP délivrée par le maire (en application de l'article [L.122-5](#) du code de la construction et de l'habitat) en cours de validité.

PIECES FACULTATIVES : à joindre en fin de formulaire (autres pièces justificatives)

- Notice de sécurité
- Notice d'accessibilité
- L'attestation sur l'honneur relative à l'accessibilité des locaux pour les ERP de 5^{ème} catégorie (ce document figure dans la notice d'accessibilité remise aux services de la police du bâtiment de la ville)

Toute autre pièce justificative, nécessaire à la complétude du dossier, pourra être demandée lors de l'instruction du dossier.